

ravin étroit et profond et le cours de la Loire, dont les eaux grondent au fond de la gorge. Les « tours du Verdier » — puisque c'est ainsi que les habitants du pays les désignent, — ne remontent pas au-delà du xiv^e siècle. Antérieurement à cette époque, le nom du Verdier était porté par « une grange et ses dépendances » appartenant à une famille dont l'origine est inconnue.

I

La terre du Verdier appartenait, au milieu du xiii^e siècle, à Jean de Jusses et à dame Béatrix, sa femme ; ils possédaient également sur le territoire de Cordelle, « un jardin ou courtil », tenu alors en ferme par Seigneuret Letisier. Au mois de mars 1267, ils vendirent leurs biens du Verdier et de Cordelle à Guillaume du Verdier.

II

Guillaume du Verdier était un « homme d'armes du comte de Forez ». En réalité, nous ignorons son origine, ses faits et gestes jusqu'à son établissement à Cordelle. Était-il originaire du lieu même du Verdier, sous le nom duquel il est connu, ou bien était-ce un de ces hommes d'armes, soldats de fortune, racolé on ne sait où ! Nous l'ignorons. Toutefois le nom du Verdier, sous lequel il est désigné dans l'acte même d'acquisition de cette terre, où il est mentionné pour la première fois, nous autorise à penser qu'il était originaire de ce lieu et, qu'engagé parmi les hommes d'armes du comte de Forez, il gagna sur les champs de bataille, à la suite de son suzerain, la reconnaissance de celui-ci et son titre de « sergent d'armes du Roy ».

Au mois de mars 1267, Guillaume du Verdier acquit de